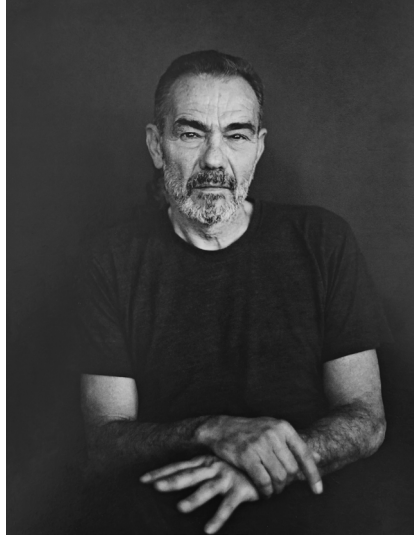




## Gérard Traquandi, lauréat du Grand Prix de l'Académie des beaux-arts en peinture

---



© Maïka Mokadem

**Le Grand Prix de l'Académie des beaux-arts en peinture a été attribué au cours de l'année 2024 à Gérard Traquandi.**

Il lui sera remis lors d'une cérémonie solennelle à l'Académie, **le mercredi 18 décembre à 18 heures 30, sous la Coupole du Palais de l'Institut de France par Jean-Marc Bustamante, membre de la section de peinture de l'Académie. Ce dernier animera ensuite une conversation avec Gérard Traquandi jusqu'à 20 heures.**

Ce Grand Prix s'inscrit dans le cadre des « **Grands Prix de l'Académie des beaux-arts** » créés en **2023 sur la proposition de Laurent Petitgirard**, secrétaire perpétuel de l'Académie des beaux-arts. **Ces 9 Grands Prix, correspondants aux 9 sections de l'Académie** (peinture, sculpture, architecture, gravure et dessin, composition musicale, membres libres, cinéma et audiovisuel, photographie, chorégraphie) seront décernés à raison de 3 par an. Ils viennent **mettre à l'honneur des artistes de nationalité française ou étrangère s'étant illustrés grâce à l'excellence de leur carrière ou le caractère particulièrement remarquable d'une œuvre récente ou d'une action récemment menée.**

**Ces prix sont dotés de 30 000 euros chacun, financés par l'Académie. Cette somme est mise à la disposition de chaque lauréat, invité à la répartir entre plusieurs artistes dont il apprécie l'œuvre ou l'action.**

*« J'ai souhaité créer une distinction prestigieuse commune à toutes les sections de l'Académie des beaux-arts, dont l'ensemble des clauses seraient définies par nos seuls membres et dont la dotation serait financée sur nos fonds propres. Le fonctionnement original de ces prix permet de rendre hommage aux grands créateurs de notre temps tout en aidant d'autres artistes d'aujourd'hui à se faire connaître et à poursuivre leur action ».*

Laurent Petitgirard, secrétaire perpétuel

**Au cours de l'année 2024, l'Académie a attribué, sur la proposition de chaque section, les 3 Grands Prix suivants : le Grand Prix en composition musicale (qui a été remis à Georges Aperghis le 26 juin 2024), le Grand Prix en gravure et dessin (qui sera remis le 4 mars 2025 à Bernhard Willem Holtrop dit Willem), et le Grand Prix en peinture (qui sera remis le 18 décembre à Gérard Traquandi).**

## Gérard Traquandi

---

Né en 1952, Gérard Traquandi se forme à l'école des Beaux-Arts de Marseille, sa ville natale. Il y enseignera par la suite jusqu'en 1995, ainsi qu'à l'école d'architecture de Marseille et à l'école d'art de Nîmes.

Connu principalement pour son œuvre peinte, Gérard Traquandi pratique également le dessin et l'aquarelle, la photographie, le collage ainsi que la céramique. La gravure, dont il maîtrise parfaitement toutes les techniques, tient également une place importante dans son travail. Il est l'auteur d'une œuvre puissante et singulière, qui n'a de cesse d'interroger les pratiques mêmes de la peinture, de la photographie et de la sculpture. Artiste du contrepoint, il alterne les petites et grandes toiles, le figuratif et l'abstraction.

À partir du milieu des années 1990, Gérard Traquandi revient à la figuration et puise ses sujets dans la nature. Il capte dans ses œuvres des phénomènes, des sensations.

À partir de 1998, il revient à l'abstraction comme en témoigne ses grandes toiles du début des années 2000. L'année 2009 marque un changement radical dans son œuvre. L'artiste, blessé à la main, met au point une série de techniques, destinées selon ses propres mots à le « libérer de son propre geste ». La technique que Gérard Traquandi met au point consiste à superposer plusieurs couches de couleurs très fines. Ces procédés d'empreintes et de reports révèlent les tableaux cachés sous la couche picturale.

De nombreuses expositions personnelles ont été consacrées à Gérard Traquandi dans des institutions publiques – au Musée des beaux-arts de Rennes, à l'Espace de l'Art Concret de Mouans-Sartoux, à la Maison Européenne de la Photographie – et récemment au musée Cantini de Marseille (*Ici, là*, 2021) et au Musée des Beaux-Arts de Caen (*L'approbation de la nature*, 2022).

Gérard Traquandi a assuré également le commissariat des expositions *Présumé du blanc* au Musée des Beaux-Arts de Marseille (2016), *La règle et l'intuition* à l'Abbaye de Montmajour (2016) et *Le sentiment du Dessin* au Musée d'Art Contemporain de Marseille (2024).

Ses œuvres sont présentes notamment dans les collections du Centre Pompidou, du Musée national d'Art moderne, du Mac/Val (Vitry), du MAMAC (Nice), de la Maison Européenne de la Photographie et de plusieurs FRAC.



*Sans titre (Giotto)*, 2023, aquarelle sur papier, 56,5 x 77,2 cm, © ADAGP, Paris, 2024

## Les 3 artistes soutenus par Gérard Traquandi

---



© Droits réservés

### Marie Bovo

Artiste d'origine espagnole, Marie Bovo, vit et travaille à Marseille. Elle mène un travail sur l'image, la vidéo et la photographie. Profondément ancrées dans la réalité, mettant en jeu des implications parfois géopolitiques ou sociales, chacune de ses réalisations témoigne d'un double regard sur les choses, qui fait d'une situation simple et singulière l'expression d'une dimension universelle, où le passé rejoint le présent, où les différentes cultures, en particulier celles du monde méditerranéen, se relient.

---



© Michel Lunardelli

### Damien Cabanes

Ancien élève des Beaux-Arts de Paris, Damien Cabanes est un artiste total, pratiquant la peinture, la sculpture et le dessin depuis plus de 40 ans. Son œuvre se distingue par un engagement profond et une recherche constante de vérité, inspirée par ses passions pour la musique, la littérature et la philosophie. Représenté par la galerie Eric Dupont depuis 1991, il a exposé dans des institutions prestigieuses, et ses œuvres figurent dans une quarantaine de collections publiques.

---



© Droits réservés

### Mathieu Provansal

Le parcours artistique de Mathieu Provansal se dessine au travers de plusieurs médiums tels que la photographie, le plâtre, le texte, la gouache, la reprographie mais aussi le bronze. Plusieurs ouvrages en ont témoigné, ainsi que des expositions récentes : *Papiers !*, *Sans titre apparent...* Éditeur, il a mené une exégèse importante de l'œuvre de Rilke avec Roger Lewinter. Il est aussi l'auteur d'une chronique *L'officier du vallon* parue en 2021 aux éditions Héros-Limite, et d'une revue *Pavillon critique-Le lierre* créée en 2014.



## L'Académie des beaux-arts

L'Académie des beaux-arts est l'une des 5 académies réunies à l'Institut de France. Accueillant 67 membres, 16 membres associés étrangers et 67 correspondants, elle veille à la défense du patrimoine culturel français et encourage la création artistique dans toutes ses expressions en soutenant de très nombreux artistes et associations par l'organisation de concours, l'attribution de prix, le financement de résidences d'artistes et l'octroi de subventions à des projets et manifestations de nature artistique. Instance consultative auprès des pouvoirs publics, l'Académie des beaux-arts conduit également une activité de réflexion sur les questions d'ordre artistique. Elle entretient en outre une politique active de partenariats avec un important réseau d'institutions culturelles et de mécènes. Afin de mener à bien ces missions, l'Académie des beaux-arts gère son patrimoine constitué de dons et legs, mais également d'importants sites culturels tels que, notamment, le Musée Marmottan Monet (Paris), la Villa et la Bibliothèque Marmottan (Boulogne-Billancourt), la Maison et les jardins de Claude Monet (Giverny), la Villa et les jardins Ephrussi de Rothschild (Saint-Jean-Cap-Ferrat), la Maison-atelier Lurçat (Paris), la Villa Dufraigne (Chars), l'Appartement d'Auguste Perret (Paris), ainsi que la Galerie Vivienne (Paris) dont elle est copropriétaire.



Cérémonie de remise du Grand Prix en cinéma et audiovisuel à Agnès Jaoui, 27 septembre 2023.  
crédit photo : E. Brane / Académie des beaux-arts



Cérémonie de remise du Grand Prix en chorégraphie à Germaine Acogny, 25 octobre 2023.  
crédit photo : E. Brane / Académie des beaux-arts



Cérémonie de remise du Grand Prix de la section des membres libres à Robert Carsen, 6 mars 2024.  
crédit photo : E. Brane / Académie des beaux-arts



Cérémonie de remise du Grand Prix en composition musicale à Georges Aperghis, 26 juin 2024.  
crédit photo : S. Taieb / Académie des beaux-arts

**Hermine Videau – Directrice de la communication et des prix**

tél : 01 44 41 43 20

mél : com@academiedesbeauxarts.fr

**Pauline Teyssier**

**Chargée des relations presse**

tél : 01 44 41 44 58

mél : pauline.teyssier@academiedesbeauxarts.fr

**Académie des beaux-arts**

23, quai de Conti - 75006 Paris

www.academiedesbeauxarts.fr

 @academiebeauxarts

 @AcadBeauxarts

 @academiedesbeauxarts